VILLE de RODEZ

RODEZ

Ville chef lieu du Département de l'Aveyron (26 000 habitants)
Recrute :

des agents recenseurs vacataires (H/F)

Du 05 janvier 2027 au 28 février 2027

Le recensement est piloté par l'INSEE et représente une obligation pour les communes. Il permet d'établir la population de référence de chaque commune et fournit également des statistiques sur la population et sur les logements. Les résultats du recensement de la population permettent en outre de déterminer la participation de l'Etat au budget des communes.

Sous la responsabilité du coordonnateur du recensement, chaque agent recenseur se verra attribuer un secteur géographique de la commune et s'engage à participer au bon déroulement de l'enquête de recensement.

Missions :

1. **Avant la campagne de recensement :**

Se former aux concepts et règles de recensement : (valorisée)
Assister aux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE

Effectuer la tournée de reconnaissance : (valorisée)
Cette tournée doit être effectuée entre les 2 demi-journées de formation début janvier 2027.
Repérer la totalité des adresses de son secteur (environ une journée)
Les faire valider par le coordonnateur communal du recensement
Organiser sa tournée de manière rationnelle

2. **Durant la campagne de recensement :**

Remettre à chaque habitant, soit en main propre soit via leur boîte aux lettres, les imprimés de recensement et Inciter les habitants à répondre par Internet :
Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne
Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier

Suivre l'avancement de la collecte :
Tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée
Relancer les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
Pour les réponses papier : récupérer les questionnaires papier complétés et signés par les habitants dans les délais impartis
S'assurer que tous les habitants de son secteur ont répondu aux questionnaires en ligne

Rendre compte de l'avancement de son travail au coordonnateur communal :
Se conformer au planning de rendez-vous hebdomadaire établi avec le coordonnateur communal (environ 1h/semaine)
Remettre les questionnaires collectés manuellement
Comparer les résultats issus d'Internet et régler d'éventuels problèmes
Gérer la collecte dans le respect des taux d'avancement, dans la distribution et la récupération des questionnaires, souhaités par l'INSEE

Avoir effectué la totalité de sa collecte au 27 février 2027 (soit environ 200 logements)

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Formation dispensée par l'INSEE, tournée de reconnaissance, collecte des documents.
- Temps de travail non-complet
- Travail essentiellement en extérieur et nombreux déplacements selon le secteur attribué
- Horaires flexibles du lundi au vendredi et le samedi selon la disponibilité des habitants
- Contact avec la population et avec de multiples interlocuteurs
- Rémunération forfaitaire selon le nombre de formulaires,
- Rémunération des séances de formation et de la tournée de reconnaissance
- Prime en fonction d'indicateurs chiffrés objectifs et des critères d'efficiences de l'agent recenseur
- Défraiement des frais de déplacement (bon de carburant, autorisations de stationnement durant la période du recensement)

COMPETENCES REQUISES :

- Avoir minimum 18 ans
- Disponibilité
- Qualités relationnelles
- Sens de l'organisation, autonomie, rigueur, persévérance
- Moralité, neutralité et respect de la confidentialité
- Bonne maîtrise d'internet
- Permis B et véhicule personnel souhaitable
- Bonne Connaissance du territoire communal appréciée

Merci d'adresser votre candidature : lettre de motivation accompagnée de votre CV avant le 15 novembre 2026 à :

Monsieur le Maire – Hôtel de Ville
DRH - B.P. 31119
12031 Rodez Cedex 9

Ou par mail : drh@mairie-rodez.fr